

4. Décision du Service de l'enseignement (en cas de besoin avec préavis HEP)

Favorable Défavorable (*si défavorable : le formulaire est à retourner au(à la) supérieur(e) hiérarchique*)

Adéquation avec la fonction et les objectifs cantonaux : oui non

Autres cours possibles pendant les vacances scolaires ou les weekends : oui non

Frais effectivement pris en charge :

oui : montant définitif : non

Congé payé et frais à charge du Service de l'enseignement (total ou partiel)

Congé payé et totalité des frais à charge du (de la) requérant(e)

Congé non payé et frais à charge du Service de l'enseignement (total ou partiel)

Formation hors temps de classe et frais à charge du service (total ou partiel)

Formation refusée

Remarque :

Date :

Nom(s) et prénom(s) :